



Ville de Revel
www.mairie-revel.fr

EXTRAIT

du registre des délibérations du conseil municipal

Objet : Décision modificative n° 2 de l'exercice 2022 du budget principal de la commune

N° 001.12.2022

Rapporteur :
Martine MARECHAL

L'an deux mille vingt-deux le quinze du mois de décembre à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Laurent HOURQUET, à la suite à la convocation faite par monsieur le maire le 8 décembre 2022.

Présents

Laurent HOURQUET - maire, François LUCENA, 2^e adjoint, Annie VEAUTE, 3^e adjointe, Michel FERRET, 4^e adjoint, Martine MARECHAL, 7^e adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 8^e adjoint, Alain CHATILLON, Thierry FREDE, Valérie MAUGARD, Ghislaine DELPRAT, Christelle FEBVRE, Alain SARTORI, Catherine FEVRIER, Thierry CLAVEL, Frédéric GALINIE, Robert CLERON,

Absents excusés

Marielle GARONZI a donné procuration à Annie VEAUTE
Pascale CONTE-DUMAS a donné procuration à Christelle FEBVRE
Jérôme GARCIA a donné procuration à Michel FERRET
Brigitte BURSON-BRYER a donné procuration à Thierry FREDE
Jean-Louis CLAUZEL a donné procuration à Alain MAGNIN-LAMBERT
Olivier PICARD a donné procuration à François LUCENA
Uvaldo POLVOREDA a donné procuration à Laurent HOURQUET
Charlotte TOUSSAINT-JOUYS a donné procuration à Martine MARECHAL
Marie ARGENCE a donné procuration à Alain SARTORI
Patricia DUSSENTY
Caroline COMBES
Rémi DERON-LOUP
Martine FREEMAN

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur Thierry FREDE.

- oOo -

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20221216-001122022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022
Affichage : 16/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation

Afin d'ajuster les crédits inscrits au BP 2022, il y a lieu de réaliser une décision modificative selon le détail suivant :

Désignation	Dépenses	Recettes
Chapitre 011 : Produits des services		
Article 60612 : énergie, électricité	100 000	
Article 60622 : carburants	50 000	
Article 615221 : entretien et réparation sur bâtiment	150 000	
Article 615231 : entretien et réparations sur voiries	164 801	
Article 62876 : remboursement de frais au GRP de rattachement	25 000	
Chapitre 73: Impôts et taxes		
Article 73211 : attribution de compensation		489 801
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	489 801	489 801

Désignation	Dépenses	Recettes
TOTAL SECTION D' INVESTISSEMENT	0	0

TOTAL GENERAL	489 801	489 801
----------------------	----------------	----------------

Sur proposition de madame Martine MARECHAL, le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité approuve la décision modificative n° 2 du budget général de la commune.

Ainsi délibéré à Revel ledit jour.
Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme
Revel, le 16 décembre 2022

Le maire



Laurent HOURQUET

Le secrétaire de séance



Thierry FREDE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

031-213104516-20221216-001122022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022
Affichage : 16/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation